

Le Caquetoir

Brinon sur Sauldre

Bulletin Municipal - N° 63 - Décembre 2019



Mairie de Brinon sur Sauldre

6 Route de Chaon
18410 BRINON SUR SAULDRE
Tel : 02 48 81 52 70
Fax : 02 48 81 52 71
www.ville-brinon.fr
accueil@ville-brinon.fr

Et rendez-vous sur
lecaquetoir@gmail.com

Horaires

Lundi et mercredi
9h00 - 12h00
Mardi, jeudi, vendredi
9h00 - 12h00 et 14h30-17h30
Samedi (semaine paire)
10h00 - 12h00

Au sommaire

Dans le désordre :

- Les infos de la commune
- Le calendrier des fêtes
- L'actualité des associations
- Les infos de la Communauté de Communes Saultre et Sologne
- Les expositions
- Sculpt' en Sologne
- Le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron
- Souvenirs, souvenirs...
- Les bénévoles récompensés
- La recette

Equipe de rédaction : Guillaume Chevalier, Cécile Malbec, Michel Matéos, Marie-Christine Ménéac Lacube, Michèle Robert, Denise Soulat, Aurore Thirot.

Les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro sont remerciées.

(les articles de ce numéro ont été clôturés le 11/12/2019)



Chers Brinonnaises et Brinonnais, chers amis,

En Mars 2020, vous allez élire vos représentants au conseil municipal. Compte tenu de la diminution de la population, le mode de scrutin risque de changer : il n'y aura plus d'obligation de parité et le panachage sera possible. Mais il faut garder à l'esprit que des affinités se créent entre les postulants d'une même liste et qu'ils sont solidaires des actions envisagées.

Pour mener à bien un projet, il est indispensable que les différents acteurs suivent le même but et c'est pourquoi votre choix est important.

Il est primordial d'être à l'écoute de tous, toutes les idées émises doivent retenir notre attention, mais il faut toujours garder à l'esprit qu'une commune dispose d'un budget inextensible et que l'on doit toujours tendre à l'équilibre pour éviter l'endettement.

J'ai apprécié ces années passées au sein de la collectivité, mon équipe et moi-même avons œuvré pour le bien-être de chacun en tentant d'être au plus près de vos préoccupations.

Il n'est pas d'actualité de faire étalage de nos réalisations et d'ailleurs la loi électorale est formelle sur la question, aucun propos électoraliste sous peine d'être taxé de pré-campagne.

Cependant, je voudrais rendre hommage à mes collaborateurs et à toute l'équipe municipale, administrative et technique qui ont réalisé un travail exemplaire : disponibilité, flexibilité et initiative. Je suis fier de leur engagement au service de la population.

Notre programme est loin d'être terminé mais le choix de l'équilibre financier nous a guidé dans nos réalisations et nous commençons l'année 2020 sereins de rendre des comptes à nos concitoyens. La nouvelle équipe pourra bénéficier d'un bon héritage, à l'exemple de nos prédécesseurs qui nous ont permis d'entamer des travaux importants dans notre village.

Je voudrais également, une fois n'est pas coutume, remercier et féliciter toutes les associations pour la qualité et la diversité de leurs manifestations, soient-elles sportives, culturelles ou artistiques. Chacun donnant le meilleur de lui-même pour nous fournir des spectacles dignes de professionnels.

Il est important de maintenir ce tissu associatif et de penser à la "relève" des membres qui assument cette tâche depuis de nombreuses années et qui seraient heureux de passer la main à de plus jeunes.

Je vous remercie vivement de la confiance que vous m'avez accordée et garderai de ces années beaucoup d'enseignements constructifs.

A la veille des fêtes de fin d'année, je vous souhaite, à toutes et tous, un joyeux Noël et une année 2020 gorgée de joies, bonheur et santé.

A bientôt, peut-être !

Lionel Pointard,
Maire de Brinon Sur Sauldre

Communauté de Communes Sauldre et Sologne

La gestion d'une commune ne peut se faire en vase clos. La diversité des obligations qui lui incombent réclame de plus en plus de compétences et financièrement, elle a besoin de mutualiser ses actions.

C'est dans cette optique que les différents acteurs régionaux et départementaux se sont alliés pour faire face à ces obligations gouvernementales qui délèguent de plus en plus de compétences aux instances locales.



Brinon adhère à la Communauté de Communes Sauldre et Sologne (CDC) depuis 2005, regroupant 13 communes pour une population de 13 971 habitants (INSEE 2017) sur une surface de 86 446 hectares. La CDC exerce ses compétences dans divers domaines : économique, culturel, touristique, urbanisme et aménagement du territoire, service à la population, gestion des milieux aquatiques....

La CDC, c'est aussi un budget important alimenté par les communes membres proportionnellement au nombre d'habitants et les diverses taxes prélevées sur vos impôts locaux. Pour Brinon, la dotation intercommunale est de 13 042 € pour l'année 2019 mais seuls, nous ne pourrions financer et assumer les dépenses obligatoires : collecte et traitement des déchets, contrôle des installations d'assainissement non collectifs (SPANC), accueil des gens du voyage, développement de la fibre optique, pour ne parler que des compétences les plus souvent citées.

Quant au Syndicat Mixte de Pays Sancerre Sologne qui regroupe 62 communes et 3 intercommunalités de la Sologne, du Pays Fort et du Sancerrois, il nous permet de bénéficier d'aides au développement économique, social et touristique de la part de la Région Centre Val de Loire.



Des programmes de réhabilitation de l'habitat sont mis en place chaque année pour permettre à chacun de bénéficier d'aides plus ou moins importantes selon ses ressources et ses besoins.

Renseignez-vous auprès de la Mairie avant d'entreprendre des travaux de rénovation énergétiques ou parcourez les sites dédiés :



OPAH (Opération Programmée Amélioration de l'habitat),



ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat),



Action Logement.

Tous ces organismes sont à votre disposition pour obtenir des aides financières ou des conseils (éligibilité, diagnostic de vos besoins, choix des professionnels...).

Le volet touristique est également très important pour développer et faire connaître notre territoire très diversifié, ouvrir les offres au plus grand nombre et mettre en avant nos particularités régionales.

Il serait long de s'étendre sur les compétences des divers regroupements. Si vous êtes intéressés vous pouvez prendre connaissance de l'étendue des actions menées sur les sites dédiés.

Votre commune est représentée au sein de ces regroupements et tente de défendre au mieux vos intérêts.

Petit rappel :

La solution santé pour tous : "Ma Commune, Ma santé" renseignez-vous au 05.64.10.10.48 (permanences du lundi au vendredi, de 9h à 18h, numéro non surtaxé, prix d'un appel local) ou prenez rendez-vous aux permanences d'Argent ou Aubigny pour plus d'informations.

Consultez le site web : <https://associationactionom.org/ma-commune-ma-sante/>



Une couverture santé pour tous, des tarifs simples, des formules adaptées, un accompagnement et une étude personnalisée de vos besoins, mutuelle ouverte à tous.

Cimetière

Novembre, cette époque de l'année nous ramène tristement au cimetière.

Jacky, en charge de l'entretien, tâche qu'il assume avec beaucoup de sérieux et minutie, regrette que les consignes ne soient pas respectées.

Les allées ne pouvant être traitées au désherbant, nous avons végétalisé les allées et demandé à ne plus les encombrer de plantations ou pots de fleurs en dehors de la concession.

Merci de lui faciliter le travail, la situation de notre cimetière n'étant pas facile à gérer en raison de sa forte déclivité.

Un règlement sera bientôt affiché ainsi qu'un plan d'occupation. En attendant, soyez compréhensifs !

Des travaux importants ont été entrepris pour réhabiliter l'espace et créer de nouveaux emplacements, la pelouse a été semée, mais demande un peu de temps pour prospérer et donner le rendu désiré, surtout après un été très sec.

Bien sûr, il était plus facile de passer des produits phytosanitaires et maintenir un espace propre, mais Brinon a fait le choix du zéro phyto.

Toutes plantations ou fleurissement en dehors des concessions seront automatiquement ôtées pour faciliter l'entretien. Ceci est une décision municipale et non du fait du personnel en charge de celui-ci.

Nous remercions tout le personnel technique pour l'effort consenti afin de maintenir notre village propre et accueillant. L'étendue de notre territoire et les kilomètres de chemins ruraux ne facilitent pas leur travail. Il appartient à chacun d'entre nous d'entretenir et de discipliner la végétation débordant sur la voie publique. Quelques personnes ont été invitées à tailler ou dégager l'espace public mais aussi à entretenir leur parcelle (fauchage, débroussaillage) occasionnant des gênes au voisinage.

Merci pour leur compréhension, car il n'est pas agréable de recevoir une piquûre de rappel.

Au secours !

Frais complètement inattendus mais à réaliser dans l'urgence sous peine de voir notre salle Jean Boinvilliers fermée définitivement au public : la tuile...

Lors d'un contrôle de la commission de sécurité "SDIS" (Service Départemental d'Incendie et de Secours) la salle a été jugée non conforme aux normes en vigueur et nous avons été mis en demeure de faire réaliser les travaux de sécurité, à savoir le remplacement des trappes de désenfumage automatiques.

Après consultation de plusieurs entreprises spécialisées, notre choix s'est porté sur l'entreprise France Protection Incendie de Châteauroux pour un montant global de 16 780,80 € TTC.

Reste à résoudre les fuites occasionnelles lors de grands épisodes de pluie. La couverture comportant de l'amiante, nous devons réfléchir très sérieusement sur la solution à adopter, car le coût risque d'être très élevé.

Vacanciers envahissants

"Ce sont des vacanciers surprenants et inattendus qui ont séjourné sur le terrain de football de Brinon. Dans la nuit du 18 août, des sangliers ont labouré la moitié du terrain d'honneur et un terrain d'entraînement. Les terrains sont tellement ravagés, qu'il n'est plus possible de s'y entraîner et encore moins de disputer des matchs de championnat. Nous jouons donc les matchs à domicile à Blancafort qui a bien voulu nous prêter ses installations. J'espère que nos "envahisseurs" auront trouvé rapidement un autre "camping" où séjourner !"



Maisons Fleuries

Cette année, compte-tenu des conditions climatiques, nous n'avons pas désiré organiser le "concours des maisons fleuries". En parcourant le village, nous avons remarqué vos maisons et l'effort consenti pour embellir le centre bourg.

Pour marquer notre attachement à cette manifestation florale et vous remercier, il a été organisé un petit verre de l'amitié où chacun s'est vu remettre un lot pour encourager les participants à poursuivre la tradition.

Le fleurissement a été très perturbé par les chaleurs excessives et les compositions florales ont eu du mal à se développer. Les arrosages étant limités, nos employés communaux ont réalisé des prouesses pour maintenir un bon niveau esthétique.

Merci à tous, car les nuits ont été courtes pour certains, acceptant de commencer leurs tournées à 5h30, d'autres prenant la relève à 20h, et ainsi sauvegarder les plantations printanières.

Notre Sologne avait des allures de désert, il était attristant de se promener le long du canal, des étangs asséchés.

Mais un automne pluvieux aura raison de cette pénurie d'eau.



Toujours en lien avec la canicule qui a sévi cette année encore, les consignes largement diffusées par les médias, les journaux et les affiches ont été bien suivies. La vigilance citoyenne a été exemplaire.

Le personnel de la Mairie a été particulièrement à l'écoute et prévoyant auprès des personnes isolées : lors de la distribution des repas, appels téléphoniques répétés, tout a été mis en oeuvre selon les instructions de la préfecture.

Nous désirons faire encore mieux pour le bien être de tous.

La mairie et les bureaux administratifs ont été climatisés, initiative très appréciée par nos secrétaires.

La salle du mille-clubs, recevant un public varié, sera elle aussi équipée d'une climatisation réversible. Cette salle pourra, le cas échéant, être mise à disposition des personnes fragiles, à la demande expresse de la préfecture.

Avis

Suite à l'évènement climatique et notamment la sécheresse de cet été, vous avez peut-être remarqué des bâtiments anormalement endommagés.

Veillez vous rapprocher de la Mairie pour signaler d'éventuels dégâts survenus (fissures importantes, glissement de terrain) pour nous permettre de faire la demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Secrétariat de Mairie : 02.48.81.52.70



Les écoles

La rentrée scolaire s'est bien déroulée pour les 106 élèves scolarisés au sein du RPI Brinon/Clémont.

Madame Olhagaray, en charge des CE2/CM1 (23 enfants) assure la direction pour Brinon sur Sauldre.

Madame HEU compte 22 enfants de petite et moyenne section de maternelle aidée dans sa tâche par Sandrine Papot.

Madame Haddadi, ayant repris à mi-temps, assure avec Madame Morin l'enseignement des 17 enfants de CM2.

A Clémont, Monsieur Santiago, en charge des grandes sections de maternelle (18 enfants), assure la direction de l'école.

Monsieur Martinat a quant à lui la charge les CP/CE1 avec 26 enfants.

En Avril 2020, les enfants auront le loisir de partir en classe de découverte à la mer. Ils doivent attendre ce moment avec impatience.

Bonne année scolaire à tous.

Le Centre de Loisirs

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Brinon sur Sauldre, continue de proposer de nombreuses activités.

Durant les trois premières semaines des vacances de juillet, les enfants âgés de 4 à 17 ans ont pu se rafraîchir à la piscine de Dampierre en Burlu, se promener à vélo et découvrir pour certains les chemins de Sologne, partir à l'assaut du château de Guédelon et y tailler la pierre, jouer les acrobates dans les arbres de Nançay, fabriquer une belle cabane au domaine du Ciran, mais aussi être potiers d'un jour avec Patrick et chanteurs avec Clémence.



La première semaine des vacances de Toussaint, d'autres activités sur le thème du sport ont été proposées : jeux, parcours de motricité, initiation au badminton avec David, journée à Défi'Land à Bourges, mais aussi atelier mosaïque avec Les 3 Âmes'Arts, et plusieurs ateliers pour préparer Halloween.

Sans oublier bien sûr une crêpe party pour clôturer la semaine.



De beaux moments très variés et très appréciés.

Vous n'avez pas été sans remarquer que le caquetoir de juillet a été distribué avec beaucoup de retard. Notre imprimeur nous a fait part, tardivement, de l'impossibilité à réaliser ce travail et nous avons dû trouver dans l'urgence une solution de secours.

L'imprimerie Corbet, d'Orléans, a accepté d'intervenir dans un délai très court pour la somme de 1 428€ TTC pour 800 exemplaires reliés et livrés sur site.

Devant les problèmes récurrents de délais de l'entreprise Paragon qui nous imprimait gratuitement notre bulletin, il a été décidé de poursuivre avec la société orléanaise, Paragon ayant une surcharge de travail, ne pouvait plus assumer cette tâche.

Nous remercions vivement les établissements Paragon pour l'effort consenti tout au long de ces années.

Quelques lecteurs attentifs et assidus nous ont fait part d'erreurs dans des dates.

Toutes vos remarques et idées sont les bienvenues et n'hésitez pas à nous contacter pour proposer des sujets d'intérêt général.

Encore un grand merci pour votre fidélité à ce rendez-vous semestriel.

Bonne lecture à tous.

Suite aux perturbations dans l'acheminement du courrier, certains d'entre-vous se plaignent auprès du personnel de l'Agence Postale.

Le personnel communal mis à la disposition du bureau de l'Agence Postale ne peut en aucun cas recevoir vos réclamations et doléances.

En cas de problèmes, il vous appartient de joindre les numéros suivants :

3631 pour le courrier

3639 pour vos problèmes bancaires

3634 pour les professionnels

Merci de votre compréhension.

Attention aux vols par ruse



Message de la Gendarmerie d'Aubigny sur Nère :

"Les groupements et les compagnies limitrophes, constatent de plus en plus régulièrement des faits de vols, au préjudice des personnes âgées dans le cadre de vente de calendriers.

Entre le changement d'heure et la fin d'année approchant, nous abordons une période critique dans ce domaine. Je vous sollicite donc afin de sensibiliser nos aînés les plus vulnérables à ces pratiques.

Le mode opératoire est bien rodé : À l'issue d'une dépose en véhicule, les auteurs interviennent à deux ou trois.

Un des individus monopolise l'attention de la victime avec un lot de calendriers, pendant que les autres individus s'introduisent dans la maison afin d'y opérer une fouille rapide des pièces, avec une attention particulière pour les chambres. Les objectifs de ces voleurs, sont le numéraire et les bijoux.

En cas d'identification d'une équipe, il est important de recueillir :

- La taille, l'accent (pays de l'est, etc...), le type et la tenue vestimentaire des individus et éventuellement des éléments particuliers (cicatrices, tatouages),
- Le véhicule utilisé : Marque, modèle, plaque d'immatriculation (même partielle) et direction de fuite.

Ces éléments doivent être communiqués le plus rapidement possible en composant le 17.

En aucun cas il ne faut tenter de résister ou d'interpeller les individus."



Rappel sur l'entretien régulier d'un cours d'eau.

Pourquoi l'entretien des cours d'eau est important ?

Les cours d'eau et leurs alentours (zones humides) constituent des supports de vie (habitat, nourriture, reproduction) pour de nombreuses espèces : oiseaux, poissons, amphibiens, petits et grands mammifères... Il est important de préserver ou de restaurer des milieux diversifiés, non pollués, favorables à cette biodiversité.

La présence de végétation en bord de cours d'eau limite considérablement l'arrivée des éléments polluants dans la rivière par ruissellement et le système racinaire permet de maintenir la berge.

Le bon entretien des bords de cours d'eau est essentiel pour limiter les inondations. En effet, la présence de troncs, branchages ou autres objets dans le cours d'eau ou à proximité peut, en cas de crue, se retrouver bloqué au niveau des ponts et augmenter les hauteurs d'eau en amont.

Qui doit entretenir les cours d'eau ?

Les cours d'eau du bassin du Beuvron sont des cours d'eau non domaniaux, c'est-à-dire qu'ils appartiennent aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau. Le propriétaire riverain a l'obligation d'assurer l'entretien régulier des cours d'eau (article L215-2 et L215-14 du code de l'environnement).

Le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron peut intervenir sur demande du propriétaire riverain ou dans le cas d'une mise en demeure (par exemple suite au signalement d'un arbre tombé dans le cours d'eau). L'intervention reste à la charge du propriétaire riverain.

Comment faire l'entretien ?

L'entretien d'un cours d'eau vise au maintien de la libre circulation des eaux et à la conservation de l'écosystème qu'il représente, à savoir le lit et les berges, y compris la végétation.

L'entretien régulier correspond à l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissement bloquant la circulation de l'eau. Un maintien de la végétation des rives en bonne santé est également nécessaire. Il s'obtient en l'élaguant et en la recépant (taille courte dans le but de rajeunir).

Pour prévenir les crues, il convient également d'éloigner du cours d'eau tout ce qui pourrait être emporté par les eaux (tas de bois, bidons, matériel de jardin...).

Attention, les travaux en cours d'eau sont réglementés. Il est, par exemple, interdit d'utiliser des désherbants chimiques. Les interventions mécaniques sont soumises à un accord de l'administration après une procédure d'autorisation ou de déclaration préalable.

Photos avant et après intervention :



Pour en savoir plus :

Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron
www.bassin-du-beuvron.com
02.54.46.49.67.

Pourquoi trier et recycler les déchets ?

Un geste écologique pour préserver la planète

Le tri permet de réduire l'exploitation des ressources naturelles. Il figure dans le processus de recyclage des déchets. Le recyclage dépend de sa qualité

Le tri pour faciliter le recyclage

Le recyclage est indispensable et permet d'économiser les ressources naturelles, il permet d'ailleurs aussi de simplifier le travail d'une entreprise de recyclage. Sachez que le recyclage ne peut pas se faire sans avoir préalablement effectué un tri. Chaque déchet doit être regroupé par catégorie afin de simplifier leur recyclage. Les plastiques avec les plastiques, le verre avec le verre et ainsi de suite. Si vous jetez tous les déchets dans une seule poubelle : impossible de recycler.

Le recyclage à un coût

Pour en réduire le prix, il est indispensable que chaque ménage effectue les bons gestes. Les déchets alimentaires ne doivent pas être mélangés avec les déchets recyclables et peuvent d'ailleurs souvent passer par le composteur.

Trier les déchets pour préserver les ressources

Les ressources naturelles s'appauvrissent. A court terme, elles ne pourront plus satisfaire le besoin mondial. Pour éviter que cela ne se produise, le recyclage est un excellent moyen pour en limiter les effets.

Trier les déchets par souci de pollution de notre nature

Qu'ils soient de papier, de carton ou en plastique, NOS DÉCHETS souillent les plages, comme ils souillent les rues de nos villes et villages, les prairies de nos campagnes, ainsi que les forêts qui nous entourent. Il y en a partout et sont la preuve d'un manquement grave de la part de nombreux individus au respect des règles élémentaires que sont le tri et le recyclage.

- Pour rappel :**
- Les sacs jaunes sont à disposition en Mairie
 - Emplacements des points d'apport volontaire (verre, papiers) : Place de la Jacque, Salle Jean Boinvilliers, Mairie
 - Horaires de la déchèterie d'Aubigny sur Nère :

Déchèterie d'Aubigny sur Nère

Le Gorgeot 18700 Aubigny-sur-Nère / 02 48 58 37 25

Horaires d'été du 15 avril au 14 octobre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h-12h 13h30-18h30	Fermée	9h-12h 13h30-18h30	Fermée	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30

Horaires d'hiver du 15 octobre au 14 avril

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h-12h 13h-17h	Fermée	9h-12h 13h-17h	Fermée	9h-12h 13h-17h	9h-12h 13h-17h



Présentez votre carte d'accès à la déchèterie
Pour en obtenir une, s'adresser à :
Communauté de Communes
Sauldre et Sologne
Tel : 02.48.73.85.22

Gazpar

GRDF évolue et se dote de nouveaux compteurs communicants pour améliorer la satisfaction de leurs clients et développer la maîtrise de l'énergie afin d'optimiser leur réseau.

Le déploiement aura lieu en Janvier 2020 pour 166 foyers.

Un courrier vous a été adressé pour vous informer de ce changement, aucun raccordement électrique n'est requis puisque le matériel est autonome et transmet les informations quotidiennement par fréquence radio (169 MHz).

L'installation a été confiée à un prestataire de Saint Doulchard : **LS SERVICE** qui vous contactera pour la prise de rendez-vous. Il assure le remplacement et la mise en service à votre domicile, tout en contrôlant la conformité de votre installation.

Un numéro à retenir : LS SERVICE : 01 39 49 99 99

Pour toute question ou information,
Contacter GRDF au 09 70 73 65 98 (prix d'un appel local)

Pensez à vous connecter sur votre espace client : monespace.grdf.fr

FONCTIONNEMENT DE GAZPAR, le compteur de gaz communicant

Favorise l'efficacité énergétique des ménages

- Suivi de la consommation en temps réel
- Facturation selon la consommation effective et non pas à partir d'estimation
- Possibilité de définir un seuil de consommation et d'avoir une alerte si ce seuil est dépassé



Fonctionnement de Gazpar

Relève automatiquement les données **DE CONSOMMATION DES FOYERS**

2x / jour

puis les transmet à un **CONCENTRATEUR GAZPAR**



qui va ensuite les envoyer aux systèmes d'information de GRDF



qui les communiquent aux consommateurs sur leur espace client



Procédure d'installation

J-45 à **J-30**

Le client reçoit une lettre qui l'informe de l'installation prochaine du compteur à son domicile

↓

J-21 à **J-15**

Le client reçoit une date et un créneau horaire pour l'installation du compteur

↓

J-2

Le client reçoit un rappel par SMS ou email

↓

8h avant

Le client doit couper l'alimentation des appareils qui fonctionnent au gaz

↓

30 min avant

Le client est informé de l'arrivée du technicien

Les Associations

Le 1^{er} anniversaire de la MAM "Des choux et des roses"

Le 6 novembre dernier, la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) a soufflé sa 1^{ère} bougie, l'occasion de faire un bilan. En une année, 20 enfants de 3 mois à 5 ans ont été accueillis régulièrement ou plus occasionnellement. Sorties régulières à la Maison pour Lire de Clémont, promenades, histoires, chansons et diverses activités créatives sont proposées aux enfants sur la base de thèmes différents : la mer, la forêt, la ferme, Noël...

N'hésitez pas à contacter les assistantes maternelles, elles vous expliqueront le fonctionnement de cette structure qui n'est pas une crèche et qui diffère un peu d'une assistante maternelle travaillant seule à son domicile.

Différents types d'accueils sont possibles, même pour quelques heures, selon le cas de chaque famille. A ce jour, des places sont encore disponibles.

En juin dernier, l'association a proposé une journée «portes ouvertes/kermesse» qui a permis aux familles des enfants accueillis de découvrir la MAM autrement. De la pâte à modeler, de la lessive et du liniment fabriqués sur place étaient proposés à la vente (commande possible sur demande). Une ambiance conviviale était au rendez-vous.

L'association était également présente aux vide-poussettes d'avril et d'octobre organisés par le comité des fêtes de Brinon. Du matériel de puériculture et des vêtements étaient proposés à la vente, les recettes permettant à l'association d'investir par exemple dans du matériel de motricité, très coûteux.

Le souhait de mettre en place des interventions inter-générationnelles s'est vu réalisé avec le club des aînés de Brinon.

Un de leur membre intervient depuis peu auprès des enfants qui l'ont rapidement adoptés.

Dates à retenir pour 2020 :

- le 07 février, l'assemblée générale à 19h au Mille Clubs de Brinon,
- en juin, Kermesse à la MAM (12 route d'Isdes à Clémont).

Contact : deschouxetdesroses18@gmail.com ou 02.48.73.49.26



L'Harmonie Chorale

Lors de notre concert de Noël du 21 décembre, de nouveaux morceaux vous ont été proposés, de La Traviata à Sing, Sing, Sing.

Un nouveau concert très varié, de l'Opéra, à la Musique Sacrée, du Jazz aux musiques de Films.

Nous vous remercions pour votre enthousiasme qui chaque année, nous permet de partager tous ensemble un moment privilégié.

Pour Noël 2020, à l'occasion de l'anniversaire de notre 25^{ème} concert de Noël, nous revisiterons nos interprétations qui ont le plus marqué notre aventure : Aida, Tanhauser, Nabucco, pour les opéras, etc.

Nous aimerions pouvoir de nouveau partager ce moment avec ceux qui ont quitté le groupe pour des raisons diverses.

Nous lançons un appel à tous ceux qui ont chanté ou joué de la musique avec nous pendant ces 25 ans, pour qu'ils reprennent un peu de service à l'occasion de cet anniversaire.

Nous sommes d'ailleurs toujours très heureux d'accueillir de nouveaux membres, musiciens ou choristes.

Vous pouvez nous joindre via notre site internet «Harmonie Chorale Brinonnaise» ou par mail : jlderrier@yahoo.fr.

A bientôt le plaisir de nous retrouver autour de la Musique.



Les Associations

Le Comité des Fêtes

Quelle belle finale pour le Comité des Fêtes à l'occasion du 15^{ème} Marché de Noël.

Une fréquentation record a eu lieu au niveau des visiteurs durant tout le week-end.

Cette réussite est le fruit du travail de notre trentaine de bénévoles qui se mobilisent toute une semaine pour décorer le village et la Salle Jean Boinvilliers avec toujours de nouvelles idées.

Une fête qui a réuni 55 exposants avec des stands d'artisanat et de gastronomie, très variés et d'une grande qualité.

De nombreux élus du territoire ont répondu présents pour inaugurer ce marché avec toujours la même ambiance en faisant leur tour de manège habituel.

Encore merci aux bénévoles pour leur implication durant toute l'année, sans eux rien ne serait réalisable.

A l'année prochaine pour nos diverses manifestations.

La Présidente Chantal Dubé et son bureau.

Le Marché de Noël en images



Les Associations

Le Comité d'Entraide

Une association qui bouge et qui continue de bouger !!!

Le comité d'entraide organise plusieurs manifestations pour offrir un peu de chaleur à nos aînés à la fin de l'année.

La kermesse de l'amitié est organisée chaque 1^{er} dimanche du mois d'août. De nombreuses animations ont lieu durant la journée pour les enfants et les plus grands. Le soir un dîner dansant convivial réunit toujours plus de monde chaque année.



En octobre a lieu la vente déballage de vêtements et de jouets.



Ces deux événements ont permis de récolter assez de fonds pour distribuer 162 bons d'achats de 25 euros et 64 convives ont profité d'un bon repas animé par Jonathan Menoux, le 3 novembre dernier.



France et son équipe.



Les Doigts Agiles - La Gym tonic

"Je remercie toutes les personnes qui nous ont fait confiance pour toutes les manifestations de l'année 2019 : Le grand déballage, la journée du goût... (Photos)

J'espère vous voir aussi nombreux, voir plus l'année prochaine.



Venez nous rejoindre à la Gym Tonic, cette association est dynamique et conviviale, et toujours à la recherche de nouveaux adhérents.

Merci."

Mireille Baratin.

Les Associations

Les amis de la bibliothèque



Les «Amis de la Bibliothèque» tiennent à rendre hommage à leur trésorière Christiane Pinson qui nous a quitté le 24 octobre dernier.
"Nous n'oublierons jamais ton investissement dans cette association depuis des années, toi qui as animé avec constance et plaisir les rencontres autour des livres, avec les enfants de l'école maternelle les vendredis matins chaque quinzaine, ainsi que ta présence active dans la commune au sein de diverses autres associations.
Pour tous ces bons moments passés ensemble,
Merci à toi Christiane."



*Exposition de
Jean-Pierre Avril*

En cette fin d'année, la bibliothèque "Maurice Genevoix" a accueilli deux nouveaux artistes pour une exposition éclectique.

Jean-Pierre Avril, a su, grâce à ses peintures à l'huile, nous faire voyager dans des ruelles et monuments, mais aussi nous toucher avec de très beaux portraits.

Dans un tout autre registre, une exposition photographique originale et colorée de Casimir Hupalen et ses énigmes chromatiques.



Exposition de Casimir Hupalen



Cette année encore, les «Amis de la Bibliothèque» ont organisé leur quatrième Bourse aux livres à la salle Jean Boinvilliers le dimanche 13 octobre en même temps que la Bourse aux Vêtements et la Journée du Goût.

Cette vente de livres n'a malheureusement pas eu le succès escompté, et reste une interrogation quant à sa reconduction l'an prochain.

Cheval Attide en Sologne



Il y a 4 mois se déroulait la première édition du "Jump Art Festival". Le club hippique de Brinon est maintenant rangé et a repris ses activités habituelles autour des chevaux. Les boxes occupés par les sculpteurs, céramistes et peintres ont retrouvé leurs occupants quadrupèdes et le manège, les jeunes enfants à poney.

Les cascades réalisées dans la carrière pendant les cours ne sont plus des démonstrations de voltige cosaque et se produisent sans le consentement des cavaliers ! Bref un retour à la normale, si ce n'est quelques visions fugaces d'un manège rempli de formes et de couleurs, ou de boxes décorés comme peu de chevaux en auraient connus.

La diversité et la qualité des œuvres présentées, la qualité de l'organisation générale et de la soirée du Jump Art Show, ainsi que le niveau de la compétition équestre ont permis de proposer pour cette première édition du Jump Art Festival un événement unanimement apprécié.



De nombreux artistes ont exposé leurs œuvres

De nombreux remerciements sur la qualité de l'accueil proposé nous ont été adressés par les artistes, les cavaliers et les élus.

Alors de la part du comité d'organisation : Merci !

Merci aux très nombreux bénévoles qui ont répondu présents avant, pendant et après le Festival pour remplir les innombrables missions, joyeuses ou parfois rébarbatives, qui donnent l'impression que "tout roule" le jour J...

Merci également aux partenaires privés et institutionnels qui ont apporté un soutien logistique et financier indispensable pour ce genre d'événement !

Et merci au public venu malgré la canicule, encourager les cavaliers, admirer les œuvres et profiter du repas-spectacle-concert le samedi soir, où nous étions près de 300.



Un Dîner-Spectacle-Concert de grande qualité.

Preuve s'il en fallait une du succès de cette édition 2019, Cheval Attitude en Sologne se voit confier le soin d'organiser la finale 2020 du Grand Régional Centre Excellence et Premium !

C'est donc avec joie que nous pouvons annoncer la date à réserver dans vos agendas pour le Jump Art Festival 2020 : 18, 19 et 20 septembre 2020. Retrouvez l'exposition artistique, le concours avec des centaines de cavaliers et bien sûr le Jump Art Show du samedi soir, avec un nouveau spectacle alliant cheval et performance artistique en direct.

Suivez la préparation de l'événement sur les réseaux sociaux et sur www.cheval-sologne.com/cheval-attitude ...



Cécile Siméon,
Présidente de Cheval Attitude en Sologne



L'activité de l'association en quelques dates :

Le 28 juillet

L'association a organisé sa randonnée équestre dans les chemins gyboyeux de Brinon.

Le départ a été donné salle Jean Boinvilliers vers 9 heures après un café et viennoiseries, pour un parcours de 21 km, balisé au sol, et un plan remis à chaque participant.

Un copieux ravitaillement a été servi mi-trajet.

L'association met en avant les notions de respect lors de ses manifestations, c'est pourquoi, elle demande que nos amis les chiens soient tenus en laisse, que chaque participant reste sur les chemins balisés et respecte la propriété d'autrui, également d'éviter de fumer pendant le parcours, et de ne pas jeter ses mégots dans la nature (risques de départ de feu avec la canicule, mais aussi est polluant).

A l'arrivée vers 13 heures, un verre de l'amitié fût servi ainsi qu'un repas sorti des fontes.

94 cavaliers, 17 attelages et 5 vététistes ont participé à cet évènement.

Encore un très beau succès.



Le 16 novembre 2019

Environ 200 personnes se sont réunies au restaurant "les 2 Bécasses" à Cerdon pour rencontrer Nicolas Vanier qui dédicait son dernier roman "Donne-moi des ailes", dont le film, du même titre, est sorti le 9 octobre dernier avec plus d'un million et demi d'entrées à ce jour.

Le produit de cette vente a été entièrement reversé par notre ami Nicolas à l'association qui se bat à ses côtés contre l'engrillagement de la Sologne.

Nicolas ne fait que rarement de signatures, mais l'idée était

de réunir des fonds pour que l'association, qui ne demande aucune subvention, puisse continuer à œuvrer dans son combat contre les grillages, qui cloisonnent notre belle Sologne en interdisant la libre circulation du gibier.

Nous tenons à remercier notre ambassadeur et ami Nicolas Vanier pour sa grande générosité.

Pendant cette rencontre, le président Raymond Louis a expliqué longuement le combat de l'association ainsi que les avancées positives, les rendez-vous en hauts-lieux, les amendements... et avec en prime, la distribution des autocollants : "Vous aimez la Sologne, non aux grillages", afin de sensibiliser sur ce phénomène.



Le 12 avril 2020

C'est la date de la prochaine Assemblée générale, à 10h30, Salle Jean Boinvilliers à Brinon :

A l'ordre du jour :

- Lecture et discussion du rapport moral
- Lecture et discussion du rapport financier
- Préparation des activités 2020
- Intervention de Nicolas Vanier
- Clôture de l'AG et pot de l'amitié

Pour tout renseignement :

"Valère" Route d'Isdes
18410 BRINON SUR SAULDRE
02.48.58.52.40
ou 06.82.83.88.85

lesamisdescheminsdesologne@sfr.fr
<http://www.lesamisdescheminsdesologne.com>

Venez nous rejoindre nombreux sur nos pages facebook et twitter.

Adhésion à l'Association : 15€/personne, 25€/couple et par an



Soirée Cabaret Music-hall

Le samedi 5 octobre 2019, l'Ecole de Musique de Brinon a organisé sa 6^{ème} soirée cabaret. Pour accueillir dans les meilleures conditions les 320 convives, la salle des fêtes Jean Boinvilliers avait revêtu sa tenue de soirée.



En 1^{ère} partie, le dîner préparé par Denis Lagneau, traiteur à Argent sur Sauldre était animé par trois musiciens du groupe Rétro Jazz Band de Christian Naudes.

En 2^{ème} partie, Laëtitia Malecki, chanteuse « ambianceuse » formée dans les Cabarets Parisiens comme le Paradis Latin, anima les deux heures de spectacle. Maxime Minerbe, artiste international vu au Plus Grand Cabaret du Monde, bluffa la salle par ses numéros de Quick-Change, de lévitation et d'illusion. Carline acrobate aérienne formée à l'Ecole du cirque d'Alexis Gruss évolua avec grâce et souplesse dans un espace original qu'elle a imaginé et les cinq danseuses de la troupe de l'Effet Cabaret de Cosnes sur Loire présentèrent quatre tableaux de danses Cabaret, avec des prestations comparables à celles d'un Cabaret professionnel.

Bref, des numéros de Music-hall exécutés par des artistes très investis qui ont ravi un public participatif qui se leva pour saluer et applaudir chaudement ceux qui avaient assuré ce spectacle.

Je tiens à remercier les 22 bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée.



Gérard Gaucher
Président de l'Ecole de Musique
de Brinon
et organisateur de la soirée



Cette année, l'école de musique compte un peu moins d'élèves, mais tous sont assidus, avec un apprentissage de qualité dispensé par Marc Vicaire, professeur diplômé d'état.

Celui-ci a en charge d'enseigner la flûte Irlandaise, la flûte traversière et à bec, la clarinette, le saxophone ou encore le piano.

Il est encore temps de s'inscrire.

Infos et renseignements auprès de Gérard Gaucher au 02.48.58.35.27

Trophée du Bénévolat

Toute association a la possibilité de remercier un de ses bénévoles pour son travail en lui remettant le "Trophée du Bénévolat et de l'engagement citoyen".

Ce trophée a pour but de créer l'exemple afin de susciter des vocations de bénévoles, notamment chez les jeunes, mais aussi récompenser l'ancienneté des services dans l'exercice du bénévolat, à l'instar des Médailles d'honneur du travail qui récompensent les années de services rémunérés.

Et enfin récompenser cette noblesse que représente le don de soi et de son temps de loisirs pour les autres et la vie associative.

Cette année les trophées ont été remis lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Bourges dans la salle du Duc Jean de Berry, le mardi 10 décembre dernier.

Six personnes ont été honorées :

- pour le Comité d'Entraide : France Mangematin et Daniel Meunier,
- pour Le Gardon de Sologne à Jean-Paul Roger, Michel Cordonnier, Jacques Dupin et Alfred Riguelle.

Bravo à vous qui donnez de votre temps et de votre énergie pour les autres, et pour le dynamisme de notre village.



Club des aînés

Le 7 décembre dernier, 58 convives se sont réunis Salle Jean Boinvilliers autour d'un convivial repas organisé par le Club des Aînés de Brinon.



Dans le cadre du salon du polar aux châteaux, les bibliothèques du réseau de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne ont organisé des animations au sein de leurs structures.

La bibliothèque "Maurice Genevoix" a proposé courant octobre une exposition interactive :

"Qui a refroidi Lemaure ?"

Mais aussi organisé un concours de dessin :

- pour les 6-8 ans : "dessine ton enquêteur !"
- pour les 9-11 ans, "dessine ta couverture de polar !"

Les enfants ont été très inspirés ; tous les dessins ont été exposés dans les bibliothèques du réseau Sauldre et Sologne. Un prix a été également remis à chaque catégorie, dans chaque bibliothèque.

Les lauréats :
Bravo à Noémie,
Louane, Marie et
Violette



Les Associations

L'Association des Parents d'élèves - Les Ch'tiots Solognots

Les Parents d'élèves ont décidé depuis juillet 2017 de créer une association afin de pouvoir organiser diverses actions et manifestations en collaboration avec les équipes enseignantes et les collectivités locales. Les fonds récoltés aideront au financement d'activités pédagogiques et/ou ludiques en faveur des enfants.

Les manifestations prévues pour cette année scolaire sont, Halloween, une tombola de Noël, une soirée tartiflette, le carnaval, une tombola de fin d'année et pour finir la kermesse suivie d'un repas pour clôturer l'année scolaire.

Toutes les personnes souhaitant aider ponctuellement ou plus régulièrement sont les bienvenues.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 6 euros (pour 1 enfant scolarisé au RPI ou personne extérieure) et 10 euros (pour 2 enfants et plus scolarisés au RPI).

Pour tout renseignement s'adresser aux membres du bureau.

Depuis la rentrée 2019 il se compose de :

Claire Fauchoux : Présidente
Sabine Guillon: Vice Présidente
Betty Louis : Secrétaire
Aurélie Venon : Secrétaire adjointe
Linda Rocherullé : Trésorière



Siège : 2 Place Albert Boyer - 18410 Clémont
Courriel : chtotsassoparents@gmail.com
Page Facebook : APE Brinon/ Clémont



Pour Halloween, l'APE a organisé des ateliers "colorie ton sac à bonbons" et maquillage à la bibliothèque avant la chasse aux bonbons, puis une soirée dansante pour petits et grands à la Salle Jean Boinvilliers.

Club Cycliste Brinonnais

Le Club Cycliste Brinonnais toujours en progression !



Cet été, 5 nouveaux compétiteurs ont rejoint le CCB : en UFOLEP, 2 albinis, Jeanne Roulet (féminine 13/14 ans) et son père Eric, puis en FFC, 3 Loirétains, Yohann Chemin, Pierre Lanniaux et Quentin Genay.

En section randonnée, un jeune Brinonnais, Timothée Pasquier a lui aussi rejoint le CCB.



Ronan Lesueur, après une belle victoire sur route dans l'Indre en est déjà à 7 victoires en cyclo cross, dont le titre de Champion Départemental de cyclo cross FFC remporté le 23 novembre. A suivre...

Sous les couleurs de Brinon :

- Quentin Genay termine 21^{ème} en senior et Pierre Lanniaux 23^{ème} en master 2 du WORLD CUP XC MARATHON UCI de la "Forestière" dans le Jura le 15 septembre, épreuve de 100 km regroupant plus de 350 participants au départ avec le gratin européen.

- Yohann Chemin a décroché le titre de Vice Champion de France VTT MARATHON 35/39 ans et Pierre Lanniaux une 7^{ème} place en 40/44 ans le 5 octobre à Ornans dans le Doubs.

A noter aussi des débuts prometteurs pour Jeanne Roulet en cyclo cross avec déjà 3 victoires.

Un belle 4^{ème} place en 18/39 ans pour Pauline Caumel à la cyclo sportive "Forest'elles" de 85km le 15 septembre dans le Jura et le titre de Championne Départementale de cyclo cross FFC le 23 novembre.

Alexandre Migayron termine 22^{ème} dans sa catégorie sur les

140 km de la cyclo sportive de la "Forestière" le 15 septembre.

Puis en Championnat Départemental FFC de cyclo cross, il monte sur la 3^{ème} marche du podium Pass Cyclisme.

Participation de Jean-Christophe Fricheteau et Emilie Rebeyrol au Roc Tandem à Fréjus lors du Roc d'Azur en octobre.

Ils avaient pour objectif de boucler les 40 km en moins de 4h et ce fut chose faite en 3h55.

Les randonneurs ne sont pas en reste avec leur participation aux "8 heures de Verdigny" en équipe, Christophe Thiroit, Sébastien Guiselin et Philippe Eugène, ont terminé 18^{ème} en catégorie loisirs. Bravo à tous les trois.

Le CCB c'est aussi beaucoup de sorties en randonnées extérieures et toujours le groupe fidèle du dimanche matin sur les chemins de Brinon (Rendez-vous à 9h15 - Parking Eglise)

Nos deux organisations internes ont remporté un vif succès :
- le 3 août, une rando nocturne "la 3 P" ('péritif, pain, pâté) qui a réuni 24 participants avec pique-nique nocturne au bord de l'Etang du Puits.

- Le 21 septembre la sortie route "Brinon-Sancerre-Crottin" a réuni 12 participants pour 65 ou 130km avec la participation de 2 féminines Emilie et Pauline.

Domage nous avons dû annuler notre sortie "Loire à Vélo" du 29 septembre en raison d'une météo bien maussade.

Le 27 octobre a eu lieu notre 3^{ème} Cyclo Cross autour de l'Etang Communal et du Mille Clubs regroupant 63 concurrents dont 7 du CCB.

Nous retrouvons aux deux premières places deux coureurs du CCB Ronan Lesueur 1^{er} et Yohann Chemin 2^{ème}



En féminine, victoire de Jeanne 13/14 ans, Pauline Caumel et Emilie Rebeyrol terminent 6 et 7^{ème}.

Ce cyclo cross a remporté un grand succès pour son organisation et son circuit très apprécié des compétiteurs.

Merci et félicitations aux bénévoles du club.

Culture et tourisme

Souvenirs, souvenirs : Les commerces

Au fil des rues de notre village, nous remarquons les vestiges d'anciens commerces transformés en habitations et quelques devantures restées telles quelles. Les commerces actuels ont également évolué avec le temps, mais aujourd'hui, avec des normes de plus en plus contraignantes, les grandes surfaces et l'apparition du e-commerce, dans les petits villages, le commerce local est en danger.

Dans ce numéro, nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir les commerces qui se sont succédés depuis des années.

Bon à savoir : au Musée de la Forêt, vous trouverez une carte couvrant tout le village et illustrée par des cartes postales.

Nous débutons notre histoire par la carte de la Grande Rue.

Côté pair

N°2

- **Papeterie**
SCI du Marronnier : Danielle Migayron
Marie-Jo Odin
- **Kinésithérapeute**

N°2 bis

- **Magasin de cuisinières**
Mme Fleury
- **Magasin de fleurs et de fromages**
Marie-Claire Fricheteau
- **Fleuristes**
Flor Isa : Isabelle Fougereux
La vie en rose : Guillaume chevalier
Ambiance Nature : Claire Gouleau

N°4

- **Boulangerie, pâtisserie**
Louis Bouton, Marius Bouton, M. et Mme Lamprière, M. et Mme Nusillard, M. et Mme Moreau, M. et Mme Fontaine, M. et Mme Prieur, M. et Mme Suard, M. et Mme Moussy

N°8

- **Épicerie**
Louise Moreau, Jeanine Bontemps, Hélène Bontemps
- **Salon de coiffure et magasin de boissons**
Pascal et Catherine Dubé
Salon de coiffure
Orélia Coiffure : Orélia Poittevin
L'Instant coiffure : Florence Monteiro

N°20

- **Pharmacie**
M. et Mme Brun-Buisson, M. Baudinet, M. et Mme Bois-Ramet, M. Finet, M. et Mme Montaigne-Lépine, M. et Mme Jacques

N°30

- **Quincaillerie**
Aminthe Beruet

N°32

- **Modiste**
Marguerite Duchemann

N°26

- **Quincaillerie**
M. et Mme Joseph Cholet, M. et Mme Marcel Chollet, M. et Mme Daniel Chollet

N°34

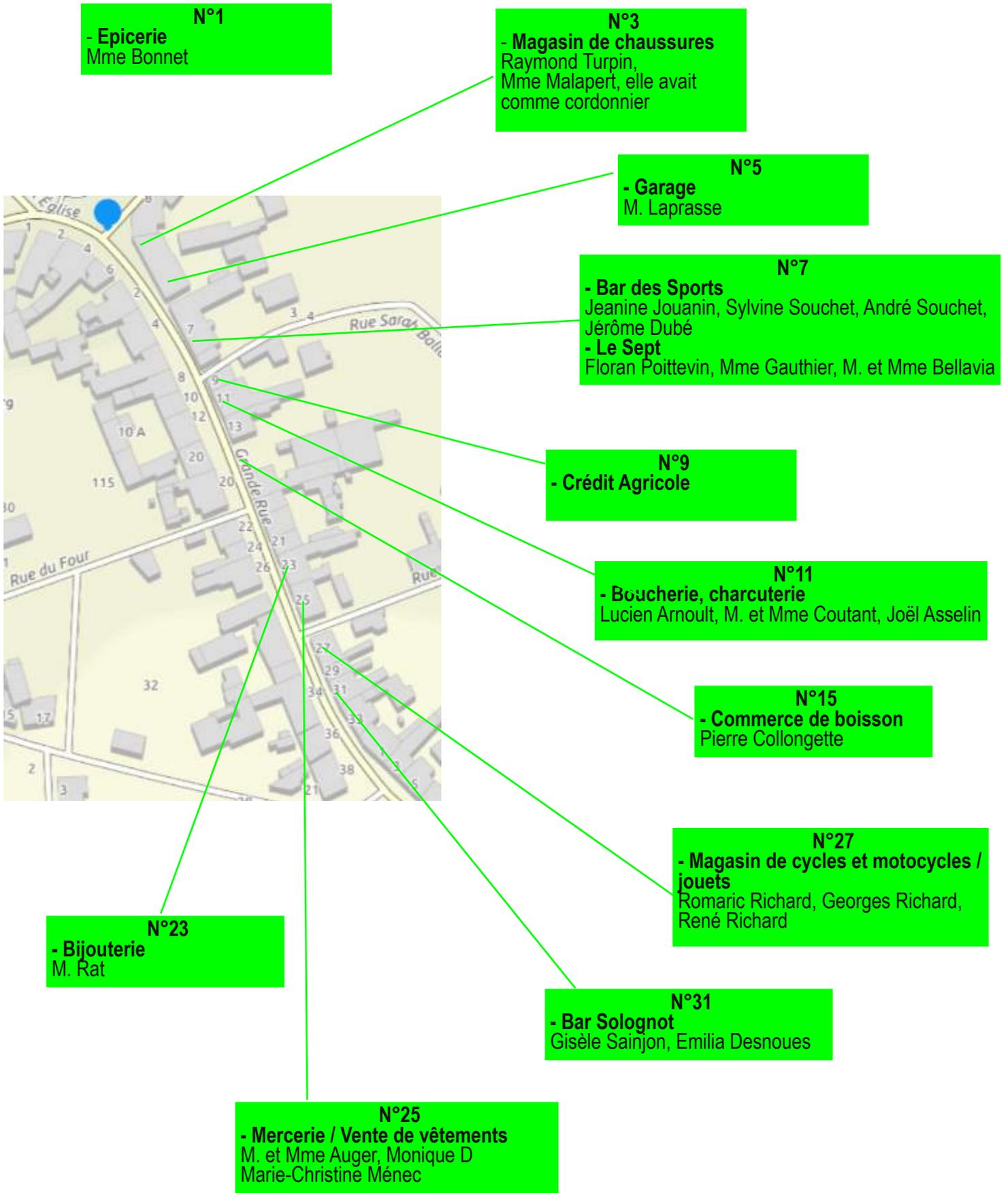
- **Restaurant, Hôtel la Solognote**
M. et Mme Rat-Jarry, M. Sureau, M. Cagnat, M. et Mme Girard, M. et Mme Ménéac-Lacube



Culture et tourisme

Souvenirs, souvenirs : Les commerces

Côté impair



Sculpt'en Sologne



Dans le cadre de la 6^{ème} biennale d'art de sculpt'en Sologne, des artistes ont travaillé sur la place de Chaumont sur Tharonne pour réaliser des œuvres gigantesques sur le thème :

"La forme et le(s) sens"

la forme qui fait sens, et à la fois interpelle les sens du public"

Pendant 15 jours, armés de tronçonneuses, ils ont façonné leurs œuvres devant le public.

Le prix Symposium "Prix de la Scierie de Millancay" a été attribué au belge Xavier Rijs, pour son œuvre "L'Arbre aux Livres" (le livre comme mémoire de tout ce que l'arbre vit), œuvre réalisée à partir d'un pin Douglas. L'artiste participait pour la première fois, à l'évènement.

400 visiteurs ont voté.

Philippe Pousset, sculpteur à Caen, a travaillé sur la forme et les sens : "il faut laisser les gens faire fonctionner leurs sens : odorat, toucher, vue, ouïe (bruit de l'air entre les lames)". Son œuvre a été réalisée à partir d'une bille de sequoia.

Enfin, Jonathan Bernard de Vannes, a réalisé un "Être Hybride", entre le végétal et l'animal de 3 mètres de haut, en partant d'une bille de platane.



*Arbre Livre
de Xavier Rijs*



Oeuvre de Philippe Pousset



*L'Être Hybride
de Jonathan Bernard*

Les Bouffonneries

Comme chaque année, toute la troupe des «Bouffonneries» composée de Micheline Delorme, Marie-Christine Méneclacube, Jocelyne Mauger, Marie-France Villette, Sonia Chapron, Laurène Bourgeois et Bernard Thébaud, a eu le grand plaisir d'interpréter «la Diva du sofa» d'Angélique Suty lors du week-end du 16 et 17 Novembre dernier.

Cette comédie a permis un bon moment de détente (si l'on se réfère aux éclats de rire du public) aux quelques 300 spectateurs qui se sont succédés lors des deux représentations.

Un grand merci à tous pour la fidélité et le soutien apportés.... et à l'an prochain !



Epiphanie

Nos boulangers M. et Mme Moussy mettent notre village à l'honneur en proposant pour l'Epiphanie une série de six fèves à l'effigie de lieux emblématiques de notre commune, tels que la Mairie, le lavoir, le Monument aux Morts, l'église, la statue Raboliot et la Fontaine Saint Aignan.

Ces fèves sont de fabrication française, dans un atelier d'aide à la réinsertion.

Nous pourrions les découvrir dans les galettes à partir du 1^{er} janvier 2020.



Renseignements :
Saveurs et Gourmandises
4 Grande Rue
Tel : 02.48.58.50.86



Point Accès Internet

Pour rappel : un point d'accès internet est à la disposition du public, libre et gratuit, à la bibliothèque "Maurice Genevoix", pendant ses heures d'ouverture :

Lundi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 18h

Mardi de 14h30 à 17h30

Mercredi de 9h30 à 12h

Jeudi de 9h30 à 11h30 et 14h30 à 17h30

Vendredi de 9h30 à 11h30 et 14h30 à 18h

N'hésitez pas à venir, Cécile est là pour vous guider dans vos démarches.



Etat Civil



Carnet Rose

Robinson Borg, le 5/12/2018
Thiméo Rémissé, le 12/08



Ils ont dit Oui !

Valérie Mauviel et Géraud Mager, le 20/07
Aurélié Heusicom et Francis Josse, le 31/08
Hélène Prudhomme et Denis Ellier, 14/09



Une pensée pour...

Jean Bros, le 23/07
Daniel Millet, le 01/08
Paulette Charousset, le 10/08
Lucette Padeloup épouse Pinson, le 28/08
Marguerite Chanut épouse Viroulaud, le 10/09
Michaëls Gorget, le 12/09
Christiane Dessertennes épouse Pinson, le 26/10
Lucienne Naudinet épouse Coudré Lucienne, le 17/11
Antoine Berton, le 30/11

Hors commune
Lucienne DERIVAUX, le 19/07
Gisèle Barbereau épouse Méranger, le 14/10

Croquets solognots



En Sologne, on retrouve en cuisine de nombreux produits rustiques mais goûteux comme le miel, les pommes, les poires, les noisettes, le beurre et le lait. Les mets de la région sont souvent faciles à préparer, peu onéreux et familiaux.

Ces biscuits sont un régal ! Sans matières grasses, énergétiques et pouvant se conserver un bon moment, les solognots aiment beaucoup les croquets et particulièrement ceux aux noisettes. Autrefois, ils les trempaient dans leur bol de café ou leur verre de vin doux, pour accompagner la fin d'un bon repas et terminer sur une note agréable !

Ingrédients pour 6 parts environ

- 250 g de farine de blé
- 120 g de sucre en poudre
- 3 oeufs
- 200 g de noisettes (broyées plus ou moins finement selon les goûts)
- 1 pincée de sel

Préchauffer le four à 180°C

- Mélanger tous les ingrédients dans un saladier, d'abord à la fourchette, puis à la main pour obtenir une pâte assez compacte.

- Une fois la pâte reposée et refroidie, l'étaler à la main, sur un ou deux centimètres d'épaisseur, puis la poser sur une feuille de cuisson.

- Enfourner environ 20mn à 180°C puis 10mn à 200°C, afin de rendre le dessus bien doré et le biscuit bien croquant.

- À la sortie du four, couper la pâte en petits rectangles.

- Laisser refroidir.

Les croquets se conservent très bien dans une boîte à biscuits hermétique.

Conseil : Afin d'obtenir une belle couleur ambrée, il est possible de badigeonner la pâte avant cuisson de jaune d'oeuf, ou pourquoi pas d'un mélange jaune d'oeuf/caramel.

Une fois vos biscuits refroidis, vous pouvez les servir aussi bien avec du chaud que du froid ! Café, thé, verre de vin doux, boule de glace, yaourt, coupe de fruits... tout est permis alors faites-vous plaisir avec cette recette de croquets made in Sologne !

Calendrier des fêtes de Brinon sur Sauldre - 1^{er} semestre 2020

Date	Manifestations	Nom de l'association	Horaires	Lieu
JANVIER				
Mardi 7	Galette	Gym Tonic	19 H	Mille-clubs
Mardi 14	Galette	Club informatique	18 H	Mille-Clubs
Vendredi 17	Vœux du Maire	Mairie	19 H	Salle Jean Boinvilliers
Samedi 25	Assemblée Générale	Club Cycliste	11 H	Mille-Clubs
Samedi 25	Soirée Tartiflette	Les Ch'tios Solognots	19 H	Maison de la Pêche Clémont
Mercredi 29	Assemblée Générale	Club des Aînés	17 H	Mille-Clubs
FEVRIER				
Dimanche 2	Saint Blaise	Comité St Blaise	Journée	Salle Jean Boinvilliers
Vendredi 7	Assemblée Générale	Des Choux et des Roses	19 H	Mille-Clubs
Du 17 au 21	Centre Loisirs	Mairie		Mille-Clubs
MARS				
Samedi 7	Carnaval	Les Ch'tios Solognots	AM	Clémont
Dimanche 8	Concours Saut d'Obstacles	Club Hippique	Journée	Club Hippique
Dimanche 8	Loto	Comité des fêtes	Journée	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 15	Elections municipales	Mairie	Journée	Mairie
Dimanche 22	Elections municipales	Mairie	Journée	Mairie
Samedi 28	Déjeuner dansant	Club des aînés	Journée	Salle Jean Boinvilliers
AVRIL				
Dimanche 5	Assemblée Générale	Les Amis des chemins de sologne	à partir de 10 H	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 12	Cache cache à l'Euf	Comité des fêtes	Matin 11 H	Jardin Anglais
Mardi 14 au vendredi 17	Centre de loisirs	Mairie		Mille-Clubs
Vendredi 17	CSO amateur et pro + club et poney	Club Hippique	Journée	Club Hippique
Samedi 18				
Dimanche 19				
Dimanche 26	Cérémonie Journée des Déportés	Mairie	Matin	Jardin Anglais
MAI				
Dimanche 3	Randonnée pédestre	Gym Tonic	Journée	Salle Jean Boinvilliers
Vendredi 8	Journée Commémorative du 8 Mai 1945	Mairie	Matin	Jardin Anglais
Dimanche 17	Dressage club et poney	Club Hippique	Journée	Club Hippique
Dimanche 31	CCE amateur jeunes chevaux et club à Brinon	Club Hippique	Journée	Club Hippique
JUN				
Dimanche 7	Fête de la Pêche	le Gardon de sologne	Journée	Etang
Samedi 13	CSO amateur et pro + Club poney	Club Hippique	Journée	Club Hippique
Dimanche 14				
Jeudi 18	Cérémonie Commémorative Appel du 18 juin	Mairie	18h	Jardin Anglais
Samedi 20	Kermesse MAM	Des Choux et des Roses	AM	Clémont
	Feux de St Jean	Comité des Fêtes	Soir	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 21	Randonnée des Gués	Club cycliste	Journée	Salle Jean Boinvilliers
	Expo Naval	Modélisme Naval	Journée	Etang
Samedi 27	Concours de pétanque amical	le Gardon de sologne	AM	Salle Jean Boinvilliers
	Kermesse école	Ecole	après-midi	Cour école primaire
	Kermesse école (soirée plateaux repas)	Les Ch'tios Solognots	soir	Mille Clubs
Dimanche 28	Audition Ecole de musique	Ecole de musique	15 H	Salle Jean Boinvilliers

Calendrier des fêtes de Brinon sur Sauldre - 2^{ème} semestre 2020

Date	Manifestations	Nom de l'association	Horaires	Lieu
JUILLET				
Lundi 6 au Vendredi 24	Centre de loisirs / spectacle enfants	Mairie		Mille-Clubs
Mardi 14	Fête Nationale/ jeux/ feux d'artifice	Comité des fêtes/ Mairie	AM	Bourg/Jardin Anglais
	Pique-nique Républicain + bal	Le gardon de Sologne + Club des ainés	Soirée	Place de l'Eglise
Samedi 18	Randonnée au clair de lune	Gym Tonic	Soirée	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 19	Concours de pêche aux poissons chats	Le Gardon de Sologne	Journée	Gare du tertre
Dimanche 26	Randonnée Equestre	Les Amis des Chemins de Sologne	Journée	Salle Jean Boinvilliers
AOÛT				
Dimanche 2	Kermesse de l'amitié	Comité d'entraide	Journée	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 9	Concours fédéral pétanque	Pétanque Brinonnaise	Journée	Salle Jean Boinvilliers
Samedi 22	CSO amateur et pro + Club poney	Club Hippique	Journée	Club Hippique
Dimanche 23				
Samedi 29	Méchoui	AFN	Journée	Mille-Clubs
Dimanche 30	Concours de pétanque amical	Comité des Fêtes	Journée	Salle Jean Boinvilliers
SEPTEMBRE				
Dimanche 6	Vide-Poussettes	Comité des Fêtes	Journée	Salle Jean Boinvilliers
Samedi 12	Forum des associations	Mairie	journée	Salle Jean Boinvilliers
Samedi 19	Journées du Patrimoine	Mairie+ Association de La Maison de la Forêt	Journée	Eglise + Maison de la Forêt
Dimanche 20				
Vendredi 18	CSO amateur et pro finale Grand Régional Excellence et Premium + Jump Art Festival	Club Hippique	Journée	Club Hippique
Samedi 19				
Dimanche 20				
OCTOBRE				
Samedi 3	Soirée cabaret	Ecole de musique	19h	Salle Jean Boinvilliers
Samedi 10	Journée du goût	Gym Tonic	Journée	Salle Jean Boinvilliers
	Vente au déballage de vêtements	Comité d'entraide		
Dimanche 11	Vente au déballage de vêtements			
	Bourse aux livres			
Dimanche 18	CCE amateur et club poney Brinon	Club Hippique	Journée	Club Hippique
Lundi 19 au Vendredi 23	Centre de loisirs	Mairie		Mille-Clubs
Dimanche 25	Cyclo cross	Club cycliste	Journée	Mille-Clubs
Samedi 31	Halloween	Les Cht'ios Solognots	soir	Salle Jean Boinvilliers
NOVEMBRE				
Dimanche 8	Repas des + 70 ans	Comité d'entraide	Journée	Salle Jean Boinvilliers
Mercredi 11	Commémoration 11 novembre	Mairie	Matin	Jardin Anglais
Dimanche 15	Dressage amateur et club Brinon	Club Hippique	Journée	Club Hippique
Samedi 21	Théâtre	Les Bouffonneries	Soirée et AM	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 22				
Samedi 28	Marché de Noël	Comité des fêtes	Journées	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 29				
DECEMBRE				
Samedi 5	Cérémonie commémorative AFN	Mairie	Matin	Jardin Anglais
	Repas des Aînés	Club des Aînés	Journée	Salle Jean Boinvilliers
	Sainte Barbe	Amicale des sapeurs pompiers	Soirée	Maison de la pêche à Clémont
Dimanche 13	Téléthon	Amicale des sapeurs pompiers/Gym Tonic		Marché
Samedi 19	Concert de Noël	Harmonie-Chorale	Soir	Eglise